



CHALLENGING MUSLIM WOMEN'S NARRATIVES

Contribution au rapport 2021 sur la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie

1. État du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en 2021 selon votre organisation

1.1. Quel bilan dresse votre organisation de l'état du racisme, de l'antisémitisme et de la xénophobie en 2021 ? A partir de votre expérience de terrain, pouvez-vous conclure à une certaine évolution quantitative et/ou qualitative du racisme, de la xénophobie, de l'antisémitisme pour l'année 2021 ?

Comme de nombreuses organisations de lutte pour les droits humains, anti-racistes, féministes, écologistes,... Lallab s'inquiète de la montée de discours et de politiques réactionnaires qui visent à attiser les haines, stigmatiser les minorités et réduire les droits des associations et des personnes habitant en France.

En tant qu'association féministe et antiraciste qui défend les droits et fait entendre les voix des femmes musulmanes, la fin d'année 2020 et l'année 2021 ont été marquées par des plusieurs épisodes de violences racistes, sexistes et islamophobes qui ont visés les musulmans et plus spécifiquement les femmes musulmanes. Les débats politiques, médiatiques sur l'Islam et les pratiques des musulmans ont accentué la xénophobie à l'égard d'une population déjà victimes de discriminations (accès aux loisirs, accès au travail, harcèlement de rue...) Les femmes musulmanes qui portent le foulard voient en permanence leurs droits constitutionnels être bafoués. Maintes fois, au sein de Lallab, nous nous sommes positionnées contre les nombreuses politiques sexistes, racistes et islamophobes qui portent atteinte à l'intégrité des femmes musulmanes en France. Cet acharnement n'est pas nouveau, et nous l'avons dénoncé souvent depuis les débuts de Lallab, lors du Hijab Décathlon en mars 2019 ou lors de l'amendement voté au Sénat contre le port du voile des mères lors des sorties scolaires quelques mois plus tard, les mêmes mécanismes de neutralisation envers des femmes musulmanes qui portent le foulard sont à l'œuvre.

De nombreuses actions ou projets de lois lancés par le gouvernement cette dernière année nous permettent de constater une croissance continue (qui ne fait que s'accroître à l'approche des élections présidentielles de 2022) de la haine contre les musulman.e.s et de criminalisation des croyances et des pratiques assignées à cette population :

- Ainsi, le 30 mars 2021, le Sénat a voté deux amendements liberticides qui visent à interdire le port de signes religieux aux parents accompagnateurs lors des sorties scolaires. Il a également adopté l'interdiction du port du burkini dans les piscines municipales ou les lieux de baignade artificielle municipaux.
- Les projets de loi sécurité globale et confortant les principes républicains ont renforcé les dérives liberticides, à l'œuvre par le gouvernement depuis plusieurs mois, accentuant le racisme et l'islamophobie déjà prégnante dans notre société. Ces projets de lois ont également accentué d'autres formes de violences à l'égard d'une population vulnérable, issue des quartiers populaires, non-blanche et déjà largement discriminée : les combats contre les violences policières et contre toutes les formes d'atteintes à nos droits fondamentaux sont pour nous indissociables de nos combats contre les violences sexistes, racistes et islamophobes. Les débats concernant la loi confortant le respect des principes de la République, dite "loi séparatisme", et la loi elle-même promulguée en août 2021 ont été d'une grande violence pour les associations de lutte pour les droits en général, et pour Lallab et les femmes musulmanes en particulier. Comme l'a montré l'Observatoire des libertés associatives, qui a documenté de nombreux cas d'attaques touchant des associations défendant les droits des personnes musulmanes ou étant composées de personnes perçues comme musulmanes (notamment Lallab, et les attaques que nous avons subies en 2017 suivant notre demande de volontaires en service civique), cette loi menace dangereusement les libertés associatives, à travers le contrat d'engagement républicain et aussi (et peut-être surtout) avec les dispositions permettant les dissolutions expéditives d'associations. Nous l'avons vu avec le CCIF d'une part, dissolution discrètement validée par le Conseil d'Etat en septembre 2021, « plaçant une épée de Damoclès au-dessus des associations qui ont pour objet la défense des droits et libertés » [comme s'en indignent la Ligue des Droits de l'Homme](#).
- Mais aussi avec la dissolution plus récente du CRI, dont l'unique tort, si l'on en croit les documents officiels, seraient de lutter contre l'islamophobie et, ce faisant, de diviser la population et propager des messages « appelait à la haine, à la violence et à la discrimination ». Nous nous sommes inquiétées de ces dissolutions et fermetures administratives de structures musulmanes (écoles, mosquées,...) dans notre communiqué [\[Communiqué\] Fermetures d'écoles, de lieux de cultes, l'Etat criminalise les pratiques des musulmans](#). L'absence de couverture médiatique réelle de ces fermetures et la multiplication des cas ne font que renforcer l'impression d'acharnement et d'arbitraire et les sentiments de vulnérabilité et de mise en danger de nos droits que nous ressentons, uniquement en raison de nos activités et prises de position féministes, antiracistes et anti-islamophobie. En un mot, uniquement pour avoir voulu faire entendre nos voix et défendre nos droits en tant que femmes musulmanes.

Ces différentes prises de positions face aux violences islamophobes nous mènent à constater l'existence d'une xénophobie plus accrue, assumée, à des discours de haine contre les musulman.e.s : via nos tribunes successives, nous avons souligné et dénoncé la criminalisation de la lutte contre l'islamophobie. Nous dénonçons une dérive de plus en plus menaçante qui vise à restreindre davantage et de façon liberticide nos droits fondamentaux. Nous dénonçons les agissements d'un régime ultra-autoritaire qui ne dit pas son nom : opposants politiques blessés, mutilés, éborgnés au

flash-ball lors des manifestations, baillonnements d'une liberté d'expression pourtant publiquement portée aux nues, loi séparatiste qui alimente la haine à l'encontre des musulman.e.s, journalistes pris.e.s à parti et molesté.e.s lors de rassemblements, personnes réfugiées chassées, lycéen.ne.s humilié.e.s...

Lallab a été auditionnée par la CNCDH en décembre 2020 pour donner son avis sur le projet de loi confortant les principes de la République. Nous avons retranscrit le texte présenté devant la commission sous forme de communiqué : [Lallab dénonce la radicalisation islamophobe du gouvernement](#)

Nos autres communiqués sur ces questions en 2021 :

- Décembre 2020 : [La France criminalise la lutte contre l'islamophobie](#)
- Avril 2021 : [Sénat : Lallab dénonce les amendements sur les corps des femmes musulmanes qui portent le foulard !](#) & [#PasToucheAMonHijab et #HandsOffMyHijab : les femmes musulmanes se mobilisent](#)
- Novembre 2021 : [Fermeture d'écoles, de lieux de cultes, l'Etat criminalise les pratiques des musulmans](#)

1.2. Votre organisation dispose-t-elle d'indicateurs pour mesurer les actes à caractère discriminatoires ? Si oui, quel est le mode de collecte de données utilisé, et que révèlent les données de 2021 ?

→ Sur les réalités discriminantes que nous vivons et comment les recenser, apporter du soutien aux femmes musulmanes qui viennent nous voir pour en discuter et trouver des solutions, nous déclinons chez Lallab de nombreuses actions mesurables qui abordent les actes à caractère discriminatoire et comment les gérer.

Notre pôle Communauté, par exemple, se concentre sur la création d'un espace bienveillant, de soutien où les femmes musulmanes peuvent prendre la parole sans crainte, recevoir du soutien, de l'entraide, du réconfort pour gagner en puissance, créer des outils et développer leur pouvoir d'agir et leur autonomie politique au sein d'une communauté imaginée par et pour elles. Le pôle communauté est notamment composé de groupes de paroles et d'un soutien juridique, social et psychologique.

Lallab est principalement approchée pour des demandes liées aux violences sexistes et racistes, et plus précisément sur les violences conjugales et l'islamophobie vécue au travail, dans les loisirs. L'équipe répond à plusieurs demandes d'aide chaque mois.

Cette activité est organisée par des responsables de Lallab qui sont également juristes, travailleuses sociales, psychologues et soignantes de profession. Lallab n'a pas actuellement pour projet d'ouvrir des permanences juridiques, sociales et psychologiques. Cependant, au vu des très nombreuses demandes de la part de nos bénévoles mais également de personnes extérieures à Lallab, nous souhaitons pouvoir être en mesure d'écouter, de conseiller et surtout d'orienter les personnes dans le besoin vers les structures adaptées.

Nous répondons aux différentes demandes d'aide principalement par mail, les réseaux sociaux de Lallab et parfois par téléphone selon les urgences. C'est ainsi plus de 30 personnes qui nous ont écrit pour obtenir un soutien

L'année 2021 a également permis la mise en place de près de 10 groupes de parole qui ont permis à 48 femmes de s'exprimer et d'échanger sur l'impact des oppressions sexistes, racistes et islamophobes.

En 2021, nous avons également lancé deux enquêtes, pour lesquelles nous avons récolté plus de 150 témoignages, pour :

- Comprendre quelles étaient les violences les plus urgentes à traiter (et donc les plus “empêchantes”) pour les femmes musulmanes
- Les types de violences que vivent les femmes musulmanes sur et dans le marché du travail

Les données que nous collectons sont ainsi à ce jour quantitatives par rapport aux résultats de nos actions et qualitatives concernant notre impact et les besoins des femmes musulmanes (en lien, donc, avec les violences sexistes, racistes, et islamophobes qu’elles subissent).

2. Quelles sont les situations les plus préoccupantes que vous ayez rencontrées en 2021 ?

→ La criminalisation de la dénonciation de l’islamophobie qui viendrait se graver dans le marbre avec la loi anti-républicaine, ironiquement qualifiée de loi « confortant les principes républicains », qui permettrait la dissolution immédiate de toute association et groupement luttant pour les droits des minorisé.e.s.

→ Les projets de loi sécurité globale et la loi séparatisme : un engrenage d’oppressions dans lequel des organisations qui ont créé des liens de solidarités, ont défendu les droits des personnes discriminées à l’emploi, au logement, à l’accès aux loisirs, qui ont lutté contre les violences policières se sont retrouvées, comme à l’accoutumée, livrées à la vindicte politique et médiatique, visées cette fois par des menaces de dissolution.

→ La décision du gouvernement de dissoudre plusieurs associations, dont le CCIF est contraire à l’article 2 de la Déclaration des droits de l’homme et du citoyen de 1789, à valeur constitutionnelle, qui dispose que « Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l’homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l’oppression. » Le CCIF, en tant qu’acteur majeur de la lutte contre l’islamophobie, depuis ses débuts, a su porter, dans les médias, la voix des musulman.e.s contre les stigmatisations qui les visent et apporter une aide juridique de taille aux personnes victimes de l’islamophobie, en particulier aux femmes musulmanes qui sont en première ligne des nombreuses agressions islamophobes – 70% des agressions islamophobes en France visent des femmes selon leur dernier rapport.

→ Dissolutions d’associations qui s’accompagnent de la surveillance accrue de près d’une centaine de mosquées en France, la dissolution de nombreuses structures dont des écoles privés musulmanes

A ce sujet, voir le **Deuxième rapport de l’Observatoire des libertés associatives**, particulièrement édifiant.

→ La montée de discours négrophobes dans les différentes sphères de la société et la montée des discours racistes, voire fascistes, d’extrême-droite, que l’on observe depuis plusieurs années, mais de plus en plus nombreux et décomplexés au fur et à mesure de l’arrivée des élections présidentielles de 2022.

2.1. Activités de l'association / ONG

2.1.1. Quelles actions votre organisation a-t-elle menée en 2021 dans le cadre de la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie ?

→ Afin d'offrir des solutions aux femmes musulmanes qui sont touchées par les violences sexistes, racistes et islamophobes, nous avons mis à disposition et produit de nombreuses actions en 2021 autour de nos 3 principaux pôles :

- Pôle Formation :

Avec Lallab, pendant nos 5 années d'exercice, nous avons organisé de nombreuses formations sur des sujets variés pour nos membres comme pour des publics externes. Afin de transmettre ces savoirs à un plus grand nombre et de façon plus organisée et approfondie, nous avons voulu créer des programmes d'éducation populaire pour et par les femmes musulmanes. En complément des actions de formation que nous menons déjà, il nous semblait donc essentiel de créer 2 programmes d'éducation populaire inclusifs de renforcement personnel et collectif autour de deux thématiques : Education et Emploi / Santé et Sexualités.

Les objectifs généraux sont les mêmes pour les 2 programmes :

se réapproprier nos histoires et de se sentir plus outillées, fortes et solidaires

- renforcer nos capacités et pouvoir d'agir sur nos vies
- imaginer des stratégies individuelles et collectives pour lutter contre les violences systémiques que nous vivons.

Après deux ans de construction avec deux équipes composées de 17 bénévoles, les deux programmes ont fait leur première entrée en janvier 2021.

Les programmes pouvoir c'est 6 mois de formation intensive de janvier à juin 2021 et 4 mois de formation continue de septembre à décembre 2021. Les 4 premiers mois de formation ont eu lieu en ligne sur zoom. Les 43 participantes ont ainsi intégré la promotion 2021, la promotion Nana Asma'u.

- Pôle Communauté :

Nous avons mis en place, en complément des groupes de paroles, citées plus haut, des ateliers d'écriture ouverts à toutes les femmes musulmanes, dans le but d'avoir des temps spécifiques et un accompagnement pour les aider à mettre leurs expériences, idées, pensées sur papier et potentiellement les publier ensuite dans le magazine en ligne de l'association. Ils ont également été pensé comme faisant partie d'un processus de soin et de libération de la parole. Les ateliers d'écriture ont été créés en partenariat et sont animés par Amy Tounkara fondatrice de la revue littéraire en ligne [La Femme en Papier](#).

D'octobre 2020 à juin 2021, 8 ateliers d'écriture, de 2h chacun, ont été proposés pour 65 personnes. Un atelier ouvert à toutes les femmes musulmanes même en dehors de Lallab.

- Pôle Déconstruction :

L'une des activités de Lallab est l'animation d'ateliers de sensibilisation auprès des jeunes dans les lycées et les établissements du secondaire et du supérieur, ainsi que des formations auprès d'associations et de structures demandeuses d'outils théoriques et pratiques pour ses membres. D'octobre 2020 à juin 2021 nous avons effectué 6 formations, pour un total de 15 modules, 1 formation en interne pour les marraines du programme POUVOIR, 3 ateliers de sensibilisations dans un collège,

1 sensibilisation dans une université. Au total c'est plus de 190 personnes qui ont été formées et sensibilisées à nos sujets féministes et antiracistes d'octobre 2020 à juin 2021.

Nous avons également réalisé un court métrage " Ma mosquée idéale" qui célèbre les femmes noires musulmanes qui font face au sexisme, au racisme, à la négrophobie dans les différentes sphères de la société, mais également dans nos espaces religieux.

Face à l'actualité négrophobe de ces dernières semaines, il était important pour nous chez Lallab de s'organiser et de faire entendre les voix des principales concernées.

La vidéo est disponible sur Youtube : [Vidéo "Ma Mosquée Idéale"](#)

- **Pôle Mobilisation :**

Le samedi 27 mars 2021, Lallab organisait en ligne la 4ème édition du Muslim Women's Day pour révolutionner les récits faits sur les femmes musulmanes et promouvoir une représentation médiatique plus juste. Cette année, nous avons mis à l'honneur le pouvoir des femmes musulmanes avec le thème "Les Femmes musulmanes : de la puissance au pouvoir collectif !". Lallab a mis en lumière la puissance des femmes musulmanes qui s'organisent et trouvent des solutions aux injustices que nous subissons.

Cette journée internationale des femmes musulmanes a été marrainée par l'incroyable et inspirante Linda Sarsour, organizer palestinienne et américaine et militante primée pour la justice raciale et les droits civiques !

Le Muslim Women's Day a été lancé pour la première fois en 2017 aux États-Unis par Amani Al-Khatahtbeh, la fondatrice du média américain Muslim Girl. Le mois de mars et ses divers événements autour des droits des femmes était le moment idéal pour faire résonner les voix des femmes musulmanes, dans leur diversité et leur pluralité.

La première table ronde de la matinée a réuni plusieurs féministes engagées au sein de divers collectifs sur la thématique : "violences sexistes et sexuelles : les femmes brisent le silence et reprennent le pouvoir" et la seconde table ronde de l'après-midi a porté sur la thématique de l'organisation collective : "Femmes musulmanes, organisons notre pouvoir collectif". Elle a rassemblé des collectifs de femmes musulmanes en France, en Belgique et au Canada. Près de 300 personnes ont assisté au MWD le 27 mars sur Zoom et Facebook Live, et plus de 8000 ont visionné en replay les deux vidéos.

Pour cette nouvelle édition, nous avons lancé un appel à témoignages afin d'encourager les femmes musulmanes à raconter leur victoire individuelle ou collective qu'elles ont gagnée face à des violences racistes, islamophobes, sexistes ou sexuelles.

Nous avons reçu des dizaines de témoignages inspirants où les femmes musulmanes nous ont fait part de leur victoire ! Ils ont par la suite été publiés sur nos réseaux sociaux la semaine du 22 mars avant la mobilisation digitale et notre événement en ligne !

Nous avons également lancé une campagne d'écoute et une campagne de mobilisation

#HandsOffMyHijab :

- 8 membres de l'équipe ont été mobilisées pour la campagne
- 1 équipe de 6 trieuses parmi la Team Community Organizing pour trier et analyser les réponses
- 8 sessions de campagne d'écoute auprès des différents groupes d'activités de Lallab : 40 Lallas ont été présentes
- 1 questionnaire uniquement pour les Lallas : 19 réponses
- 1 questionnaire élargi aux autres femmes musulmanes : 68 réponses
- 21 photos des Lallas publiés pour la campagne #HandsOffMyHijab
- Près de 30 femmes ont partagé leur photo avec le hashtag et tagué Lallab sur Instagram et Twitter

L'objectif de cette campagne d'écoute était de recueillir les revendications, les besoins et les freins des femmes musulmanes pour définir collectivement les sujets sur lesquels Lallab se mobilisera pour l'année 2022.

En 2020 - 2021, Lallab a participé à plusieurs réunions de plaidoyer, de séminaires et de conférences pour faire avancer son agenda politique et faire entendre les voix des femmes musulmanes sur les questions de sexisme, de racisme et d'islamophobie subis par les femmes musulmanes en France et en Europe :

- **Participation et Intervention à la Rencontre Des Justices.** Ce week-end a réuni plus de 150 activistes autour des luttes pour l'écologie, la justice sociale, l'égalité de genre, contre le racisme et les discriminations. Lallab était représentée par Sarah Zouak et Fatima Bent. Fatima Bent est également intervenue lors de la table ronde de l'ouverture de l'évènement sur le thème "Les Grandes Marches" pour présenter notamment les enjeux autour des mobilisations contre l'islamophobie - 16 et 17 octobre 2020
- **Audition de Lallab par la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme),** afin d'alerter sur les dangers concernant le projet de loi "séparatisme", Lallab était représentée par Sarah Zouak, Fatima Bent et Graziella Crocetti qui ont participé à cette audition - 4 décembre 2020
- **Séminaire des organisateurs et organisatrices organisé par notre partenaire Organisez - Vous** et ayant pour objectif de créer un espace de rencontres, de partage d'expérience et de réflexions collectives autour de nos pratiques d'organiseurs et organisatrices aux côtés d'une quinzaine de représentants associatifs - Lallab était représentée par Sarah Zouak et Justine Devillaine - 20 Février 2021
- **Participation et Intervention au colloque universitaire intitulé "Conduites, discours et déni de reconnaissance des minorités en Europe - Les voix des femmes - Regards psychosociaux",** à l'université de Nanterre - Lallab était représentée par Mah Simpara - 26 avril 2021
- **Participation et intervention lors de l'Ariadne Grant Skills Week 2021 - Funding with a Racial Justice Lens, organisé par ARIADNE** et the Philanthropic Initiative for Racial Equity lors de la session "Supporting organisations led by people with lived experiences of racism" organisée par ARIADNE. Lallab était représentée par Sarah Zouak - 23 juin 2021

Conférences

- **Participation et Intervention dans le cadre des Géopolitiques de Nantes,** rendez-vous annuel organisé par l'IRIS, Institut de relations internationales et stratégiques lors d'une table ronde intitulée "Le Genre s'est-il imposé dans l'agenda politique international ?". Cette table ronde était animée par Marie-Cécile Naves - Lallab était représentée par Sarah Zouak et elle était aux côtés de Rokhaya Diallo et Geneviève Garrigos à Nantes - 25 septembre 2020

- **Participation et intervention à une conférence intitulée : “Lutter contre le cyberharcèlement des militant·e·s des droits humains”** à la Cité Audacieuse, et portée par VoxPublic, Citizens For Europe et le collectif Féministes contre le cyberharcèlement. Fatima Bent est intervenue aux côtés de Ketsia Mutombo, présidente du Collectif Féministes contre le cyberharcèlement, de Fatima Benomar, militante féministe, de Alice Barbe, activiste et directrice de SINGA et de Priscillia Ludosky, gilet jaune et co-fondatrice de la Ligue citoyenne - 5 octobre 2020
- **Participation et intervention lors du Ashoka Changemaker Summit**, plus grand événement mondial en ligne de Ashoka pour le panel sur l'intersectionnalité intitulé “A case for intersectionality. Revealing the convergence of institutions, systems, and categorizations in the fight for equity.” - Lallab était représentée par Sarah Zouak - 17 novembre 2020
- **Participation et intervention lors du Ashoka Camp**, pour le panel intitulé ‘La diversité dans le collectif : pourquoi est-elle nécessaire pour amener un changement systémique ?’ Lallab était représentée par Sarah Zouak - 26 novembre 2020
- **Participation et intervention lors de la table ronde organisée par l’association Girls Club** lors de la table ronde intitulée “Le racisme en France en 2021 : de quoi on parle”. Une discussion intergénérationnelle entre les jeunes générations (15-25 ans). Lallab était représentée par Oumalkaire Suleman aux côtés de Tsippora, du podcast Tant que je serai noire et Pulan Devii du podcast Ni ton Hindou ni ton Pakpak ! - 23 Février 2021
- **Participation et intervention lors de la table ronde organisée par l’Université d’Été des mouvements sociaux et des solidarités**, et intitulée “Peut-on militer en mixité ? Participation de Fatima Bent aux côtés de Françoise Clément, chercheuse au RSA, membre de l'espace Travail santé et protection sociale d'Attac France, Alice Coffin, conseillère de Paris, militante lesbienne et féministe, autrice du "Génie Lesbien", Annick Coupé, ancienne animatrice de l’Intersyndicale femmes, Daria Marx, militante féministe et cofondatrice de Gras Politique, Elisa Rojas, avocate, militante cofondatrice du CLHEE et autrice de "Mister T & moi" - 19 mai 2021
- **Participation et intervention lors des Ashoka Talks** - ayant pour thème "Réparons les Vivant.e.s" et dont l’objectif était notamment la présentation officielle des nouveaux et nouvelles Ashoka Fellows 2021. Lallab était représentée par Sarah Zouak - 27 mai 2021

2.1.2. *Votre organisation est-elle engagée dans des partenariats (avec d’autres organisations / avec les pouvoirs publics) ? Si oui, quels projets ont été mis en place ou poursuivis en 2021 ? Votre organisation a-t-elle été notamment consultée dans le cadre de l’élaboration du nouveau Plan interministériel de lutte contre le racisme et l’antisémitisme (PILCRA) ?*

→ Lallab n’a pas été consultée dans le cadre de l’élaboration du nouveau PILCRA. Cependant, nous travaillons avec de nombreuses associations et organisations sur la question de la lutte contre

l'islamophobie. Avec des associations féministes mais aussi avec des associations telles que VoxPublic ou la Ligue des Droits de l'Homme dans le cadre de la défense des libertés associatives. Nous faisons également partie d'une coalition de lutte contre l'islamophobie au niveau européen.

2.2. Thématiques spécifiques

NB : Selon les thèmes correspondant au champ d'actions de votre organisation, vous êtes invité(e)s à produire un paragraphe sur les projets menés par votre organisation (plaidoyer, accompagnement, prévention, sensibilisation, formation, etc.) et à évoquer les principaux problèmes identifiés et les potentielles réponses qui devraient être initiées pour les résoudre. La CNCDH a pour vocation de formuler des recommandations à l'État et les remontées de terrain sont essentielles pour permettre une approche par les droits.

- a. Crise sanitaire et racisme, antisémitisme et xénophobie
- b. Discriminations du quotidien (au travail, dans l'accès au logement, dans le monde du sport, etc.) : Programmes POUVOIR et mobilisation collective et campagne de mobilisation HandsOffMyHijab
- c. Jeunesse et racisme (y compris actions éducatives) : Sensibilisation dans les écoles, universités.
- d. Outils numériques (réseaux sociaux, algorithmes...), racisme et antisémitisme : Lutte contre le cyberH. Vidéo Vox Public
- e. Problématiques intersectionnelles
- f. Traitement médiatique et biais racistes

Pour contrer les biais racistes et sexistes, lutte contre les narrations médiatiques stéréotypées contre les femmes musulmanes : lancement depuis 6 ans du Muslim Women's Day en France pour faire entendre les voix des femmes musulmanes dans les médias. Cette journée, citée plus haut, a lieu les 26 et 27 mars et s'ancre dans la continuité du 8 mars pour les droits des femmes. Cette année, le Muslim Women's Day, c'était aussi une grande présence médiatique sur les réseaux sociaux et aussi dans les médias ! De nombreux médias ont ainsi participé à notre initiative comme le Courrier de l'Atlas, Beur FM, 20 Minutes, Terrafemina, Madmoizelle, Fumigène, Gazelle ...

- g. Autres thèmes que vous souhaitez développer

2.3. Perspectives d'avenir

Quelles actions votre organisation envisage-t-elle d'entreprendre dans les prochains mois et prochaines années concernant la lutte contre le racisme, l'antisémitisme, la xénophobie et les discriminations ?

- Continuer l'organisation collective enclenchée depuis 2 ans
- Se concentrer sur la thématique liée aux discriminations au travail que vivent les femmes musulmanes : lancement d'une enquête dans les prochaines semaines afin de recenser